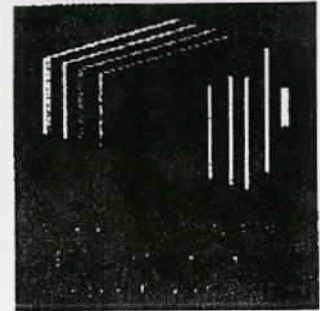


Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur



Marseille le 1^{er} avril 2010

Monsieur le Ministre, *Cher Ami,*

Nous tenons, en premier lieu, à saluer la décision prise par le Gouvernement en février dernier de nommer une mission parlementaire afin d'analyser les conditions de la concurrence qui encadrent actuellement la desserte maritime de continuité territoriale entre la Corse et le continent.

Cette initiative avait en effet permis d'apaiser le climat social au sein de la SNCM et de la CMN, les deux compagnies chargées d'assurer cette continuité dans le cadre de la délégation de service public en cours.

L'arrivée annoncée le 1^{er} avril à Toulon de la compagnie Moby Lines risque malheureusement de remettre en cause le dialogue constructif mis en œuvre par la mission que préside le Sénateur Revet. Les organisations syndicales de la SNCM et de la CMN viennent en effet de déposer un nouveau préavis de grève reconductible à compter de cette date, ce qui devrait à nouveau pénaliser très lourdement l'économie de la Corse et les équilibres financiers de ces deux entreprises qui assurent l'emploi de plusieurs milliers de personnes en Corse et en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Les personnels de ces compagnies s'étonnent, à juste titre nous semble-t-il, de l'arrivée d'un nouvel opérateur dans un tel

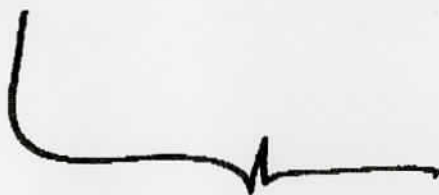
contexte alors que celui-ci ne bénéficie pas à ce jour d'une convention avec l'Office des Transports de la Corse.

Nous vous sollicitons donc, au vu de ces éléments, pour décider d'un moratoire au niveau d'une concurrence déjà très vive, ce dans l'attente des propositions qui seront faites par la mission parlementaire puis débattues au sein de l'assemblée territoriale de Corse.

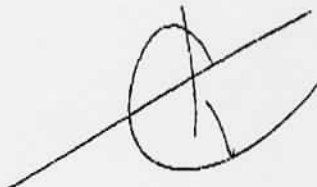
Nous sommes tout comme vous très attachés à ce que soient préservée, dans le cadre d'une concurrence saine et loyale, la qualité du service public de desserte de continuité territoriale entre la Corse et le continent. Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos salutations distinguées.

tr cordials

Michel VAUZELLE
Ancien Ministre
Président
Conseil Région Provence-Alpes-Côte d'Azur



Dominique BUCCHINI
Président de l'Assemblée de Corse



Paul GIACOBBI
Député de la Haute-Corse
Président du Conseil Exécutif de Corse

